Image not found or type unknown

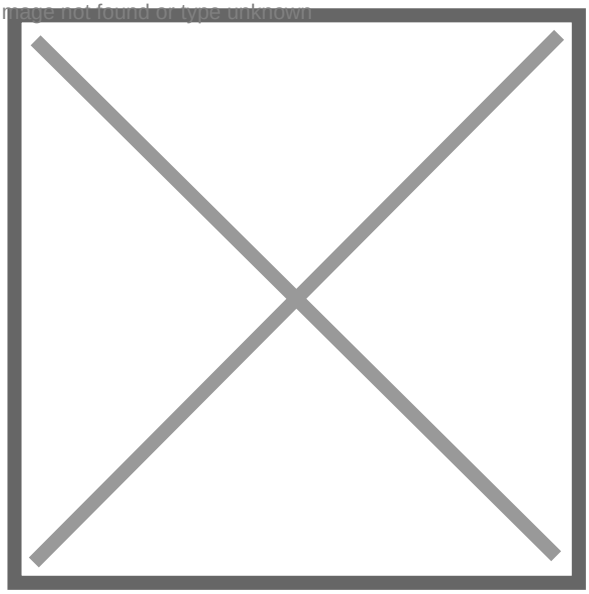

On me réclame une dette de 1991 payée par un syndic

Par **freddy76**, le **13/11/2012** à **14:47**

Bonjour,
J'ai reçu voila quelques mois une assignation d'une société de recouvrement (1640 invest) me demandant de payer sur une simple lettre à en-tête la somme de 3500 euros correspondant à un crédit contracté en 1989 (à savoir depuis cette date je n'avais jamais eu de nouvelles)Depuis un an 1640 invest m'a appelé regulièrement matin ,soir...et je leur ai demandé à chaque fois de me fournir un dossier plus "consistant" qu'une simple lettre.(par exemple un jugement)
En réponse j'ai été convoqué au tribunal afin de trouver un arrangement financier . [s]Je précise que cette dette est est passé en 1991 dans ma liquidation personnelle [/s]puisque cette société de crédit l'a déclaré auprès du mandataire liquidateur de l'époque et je versais tous les mois ce qui correspond maintenant à 770 euros pour rembourser mes fournisseurs.
N'ayant pas assez d'éléments le tribunal m'a reconvoqué une 3eme fois ce mois ci.Je me heurte au niveau syndic remplaçant qui refuse de me donner des infos vu la date du dossier.
Les seuls papiers en ma possession sont la liste des créanciers qui ont produit et le jugement en date de 1991 de ma liquidation .QU'EN PENSEZ VOUS ?? et quelle attitude prendre ...je n'ai pas envi de payer une 2eme fois MERCI pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés